

LES DERNIÈRES RÉPONSES À VOS QUESTIONS :



Question

Au regard des questions posées, il nous semble que certains sujets n'ont pas été abordés. La pollution de l'eau, l'impact de la pollution lumineuse. Nous notons avec intérêt la volonté de transparence affichée par le PAS. L'enquête publique programmée sur 3 mois avec des moments d'échanges est une bonne chose.



Réponse

Nous comprenons parfaitement l'importance des sujets que vous soulevez, notamment en ce qui concerne la pollution de l'eau et l'impact de la pollution lumineuse. Ces aspects sont essentiels pour garantir un développement équilibré et respectueux de l'environnement au sein de la zone industrialo portuaire. À cet égard, le Port autonome de Strasbourg (PAS) tient à souligner que les sujets de l'eau et de la pollution lumineuse qui seront abordés dans l'étude d'impact à venir.

Les résultats de ces études seront intégrés dans le processus de décision et partagés en toute transparence. Par ailleurs, nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec Alsace Nature. Ce dialogue constructif permet de prendre en compte les préoccupations et les expertises locales pour ajuster le projet dans un esprit de co-construction.

La concertation continue est une opportunité clé pour échanger et enrichir le projet grâce à vos contributions et nous serons ravis de développer les échanges dans ce cadre.



Question

Est-il prévu d'ouvrir le rond point de la rue de la Rochelle vers la rue de Saint-Nazaire ?



Réponse

Merci pour votre question. Dans le cadre du projet d'extension du terminal sud, objet de la présente concertation, le Port Autonome de Strasbourg (PAS) a prévu d'engager une étude de trafic de l'ensemble des flux avec l'ensemble des parties prenantes. C'est cette étude, qui n'est pas encore réalisée, qui apportera la réponse à votre question. Nous ne manquerons pas de communiquer via notre démarche de concertation continue.



Question

Est-il prévu de prolonger la piste cyclable rue de Saint Nazaire ?



Réponse

Rendre la zone portuaire plus accessible à vélo fait partie des priorités de notre établissement depuis le lancement du projet PEPS (Plan de mobilité employeurs commun du Port de Strasbourg) en 2012. Un premier programme d'aménagement cyclable s'achève avec la construction de 9 km de piste (Rue du Rhin Napoléon, Rue de la Rochelle, Rue du havre, Rue de Lorient, Rue du port du Rhin, Rue du Péage, Rue du Rohrschollen...) Un second programme d'aménagement démarrera dès 2025 mais la prolongation de la piste cyclable rue de Saint Nazaire n'a pas été planifiée.



Question

Qu'est il prévu pour améliorer la circulation rue de Saint-Nazaire ? Car on constate régulièrement des engorgements au niveau du numéro 6.



Réponse

Merci pour votre question. Dans le cadre du projet d'extension du terminal sud, objet de la présente concertation, le Port Autonome de Strasbourg (PAS) a effectivement prévu, d'engager la réalisation, dans le cadre de son étude d'impact, d'une étude de l'ensemble des flux et l'ensemble des parties prenantes seront concertées.



Question

Je vois qu'une étude d'impact sur le bruit a été faite, tient elle compte d'un bruit cette ne dépassant pas les normes mais plus fréquent et pouvant donc impacter la qualité de vie? J'habite quartier Coop et le bruit de certains trains et surtout des freinage peut être très dérangeant. De plus le trafic augmentant les plages horaires vont certainement aussi être plus élargie, avec aussi un impact pour les habitants.



Réponse

Merci pour votre question.

Le Port Autonome de Strasbourg, acteur impliqué sur son territoire, entend vos inquiétudes quant à l'augmentation du trafic des poids lourds et partage votre souci de préserver la qualité de vie des riverains.

Dans le cadre de son contrat de développement, un certain nombre d'actions dédiées à l'interface port-ville ont été définies, afin de minimiser les éventuels impacts sur les zones résidentielles.

Une étude de bruit a été réalisée au droit même du projet, à savoir le Terminal Conteneurs Sud, située 20 rue de Saint Nazaire à Strasbourg. Elle sera complétée par les études à venir.

Le projet ne concerne pas le quartier Coop qui est lui concerné par le trafic ferroviaire à destination du Terminal Conteneurs Nord.

Aucun projet d'augmentation des horaires d'ouvertures des voies du réseau ferré portuaire n'est à l'étude.

Pour rappel, les horaires d'ouvertures sont les suivants :

6h à 19h30 du Lundi au Vendredi et de 7h à 12h le Samedi